

DIRECTION GENERALE DES FINANCES PUBLIQUES

## **BOFIP-RHO-18-0555 du 29/01/2018**

Arrêté du 1<sup>er</sup> décembre 2017

ARRETE RAPPORTANT L'ARRETE DU 8 AOÛT 2017 ET PORTANT AFFECTATION ET NOMINATION D'UN INSPECTEUR DES FINANCES PUBLIQUES DANS LE GRADE D'INSPECTEUR DIVISIONNAIRE DES FINANCES PUBLIQUES, CLASSE NORMALE, AU TITRE DU PREMIER SEMESTRE 2017

**Bureau RH-1B**

### **RÉSUMÉ**

Cet arrêté rapporte l'arrêté du 8 août 2017 et porte affectation et nomination d'un inspecteur des Finances publiques dans le grade d'inspecteur divisionnaire des Finances publiques, classe normale, au titre du premier semestre 2017.

Date d'application : 01/06/2017

DOCUMENTS À ABROGER

Néant

SOMMAIRE

---

PARTIE 1 : ARRÊTÉ RAPPORANT L'ARRÊTÉ DU 8 AOÛT 2017 ET PORTANT AFFECTATION ET NOMINATION D'UN INSPECTEUR DES FINANCES PUBLIQUES DANS LE GRADE D'INSPECTEUR DIVISIONNAIRE DES FINANCES PUBLIQUES, CLASSE NORMALE, AU TITRE DU PREMIER SEMESTRE 2017..... 3

PARTIE 1 : ARRÊTÉ RAPPORTANT L'ARRÊTÉ DU 8 AOÛT 2017 ET PORTANT AFFECTATION ET NOMINATION D'UN INSPECTEUR DES FINANCES PUBLIQUES DANS LE GRADE D'INSPECTEUR DIVISIONNAIRE DES FINANCES PUBLIQUES, CLASSE NORMALE, AU TITRE DU PREMIER SEMESTRE 2017



*Liberté • Égalité • Fraternité*

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

**RÉPUBLIQUE FRANÇAISE**

Ministère de l'Action  
et des Comptes Publics

**ARRÊTÉ**

**LE MINISTRE DE L'ACTION ET DES COMPTES PUBLICS**

- Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires et la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'État ;
- Vu le décret n° 2008-310 du 3 avril 2008 modifié relatif à la direction générale des finances publiques ;
- Vu le décret n° 2009-707 du 16 juin 2009 modifié relatif aux services déconcentrés de la direction générale des finances publiques ;
- Vu le décret n° 2010-986 du 26 août 2010 modifié portant statut particulier des personnels de la catégorie A de la direction générale des finances publiques ;
- Vu le décret n° 2017-1391 du 21 septembre 2017 relatif au corps de catégorie A de la direction générale des finances publiques et à divers emplois des ministères économiques et financiers ;
- Vu l'arrêté du 23 novembre 2012 portant fixation des cautionnements à constituer par les comptables de la direction générale des finances publiques ;
- Vu la circulaire du 16 décembre 2016 relative au classement général des postes comptables au 1<sup>er</sup> janvier 2017 ;
- Vu l'avis émis par la commission administrative paritaire n° 3 du 14 novembre 2016 portant affectation et nomination d'inspecteurs des finances publiques dans le grade d'inspecteur divisionnaire des finances publiques, classe normale ;
- Vu l'arrêté du 8 août 2017 portant affectation et nomination d'un inspecteur des finances publiques dans le grade d'inspecteur divisionnaire des finances publiques, classe normale, au titre du premier semestre 2017 ;
- Vu la demande de l'intéressé ;

**ARRÊTE :**

**Article premier** : sont rapportées les dispositions de l'arrêté du 8 août 2017, en tant qu'elles concernent l'affectation et la nomination dans le grade d'inspecteur divisionnaire des finances publiques, classe normale, de Monsieur Frédéric FORGET, inspecteur des finances publiques :

Nom	Prénom	N° DGFIP	Grade-Echelon Date de prise de rang	Ancienne affectation	Nouvelle affectation	Grade-Echelon Date de prise de rang Date d'effet
FORGET	FREDERIC	818867	INSPECTEUR FIP 11 01/05/2017	DDFIP DE LA SARTHE LA FLECHE	DDFIP DE LA SOMME TM SAINT-VALERY-SUR-SOMME	IDIV FIP CL NORM 02 01/06/2017 01/06/2017

**Article 2** : Monsieur Frédéric FORGET est nommé inspecteur divisionnaire des finances publiques, classe normale, et affecté en cette qualité dans les fonctions et conditions indiquées ci-après :

Nom	Prénom	N° DGFIP	Grade-Echelon Date de prise de rang	Ancienne affectation	Nouvelle affectation	Grade-Echelon Date de prise de rang Date d'effet
FORGET	FREDERIC	818867	INSPECTEUR FIP 10 01/05/2017	DDFIP DE LA SARTHE LA FLECHE	DDFIP DE LA SOMME TM SAINT-VALERY-SUR-SOMME	IDIV FIP CL NORM 02 01/06/2017 01/06/2017

**Article 3** : le présent arrêté sera notifié à qui de droit.

FAIT À PARIS, LE 01/12/2017

POUR LE MINISTRE ET PAR DÉLÉGATION,  
L'ADMINISTRATRICE CIVILE HORS CLASSE, CHEF DU BUREAU RH-1B,

CÉLINE CASTELEYN



BOFiP  
Direction générale des Finances publiques

Directeur de publication : Bruno Parent

ISSN 2268-0756